



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École du Phare-et-Saint-Charles-de-Grondines



Rencontre du mardi 6 décembre à 19h00 sur la plate-forme TEAMS

Mme Nathalie Morin (p) Mme Karine Tessier (p) Rachèle Mainguy (p)
Mme Émilie Paré-Gauthier (p) Mme Caroline April (p) Mme Marilie Faucher (R)
Mme Audrey Arcand (p) Mme Yona Viotay (p) Mme Jacinthe Montambault (R)
Mme Jennifer Pagé-Petclerc (p) Mme Chantale Portelance (p) Mme Geneviève Mayrand (p)
Mme Stéphanie Morin (p)
S : Julie Papillon (a) S : Mathieu Turcotte-Hamel (a)

Procès-verbal

1. Accueil, mot de bienvenue et constatation du quorum;
La direction souhaite la bienvenue à tous.
La rencontre commence à 19h02.
Le quorum est constaté.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
Madame Émilie Paré-Gauthier appuyée de madame Audrey Arcand propose l'adoption de l'ordre du jour.
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 18 octobre 2022;
Madame Jennifer Petitclerc-Pagé appuyée de madame Geneviève Mayrand propose l'adoption du procès-verbal.
4. Suivis;
-Il peut y avoir un OPP pour un seul bâtiment. La direction nomme que nous pourrions discuter pour trouver des solutions pour que tous puissent s'inscrire au basketball pour l'an prochain.
-Le CA a accepté de travailler une entente avec la municipalité pour déplacer la serre sur son terrain. Une demande à la ville a été déposée pour couvrir les frais du déplacement de la serre.
5. Interventions du public (15 minutes);
Aucun public.

Approbation

6. Planification éducation à la sexualité;
La planification des contenus et des intervenants animant les contenus est présentée aux membres. Madame Émilie Paré-Gauthier propose, appuyé par madame Stéphanie Morin, l'approbation des contenus en éducation à la sexualité.
Approuvé à l'unanimité.
Résolution #22-23/CE-09
7. Planification des COSP (contenus en orientation scolaire et professionnelle);
La planification des contenus est présentée aux membres. Madame Geneviève Mayrand appuyée de madame Jennifer Petitclerc-Pagé propose l'approbation des contenus en éducation à la sexualité.
Approuvé à l'unanimité.
Résolution #22-23/CE-10

8. Allocations 2022-2023;

La présentation des sommes des différentes mesures octroyées par le ministère est faite aux membres. Madame Audrey Arcand appuyée de madame Chantale Portelance propose l'approbation des allocations 2022-2023.

Approuvé à l'unanimité.

Résolution #22-23/CE-11

Jacinthe Montambault arrive à 19h32

Discussions

9. Budget conseil d'établissement;

Le montant est de 776\$.

La présidente demande aux membres ce qu'ils veulent faire avec le budget du CÉ.

Les idées énoncées sont :

- Restaurant pour la dernière rencontre des membres.
- Récompenser les membres du personnel lors des semaines spéciales.
- Petit goûter lors de l'assemblée pour attirer plus de gens.

Marilie arrive à 19h44.

10. Consultation des élèves;

Cette année, la consultation des élèves sera à nouveau le sondage SEVI. De plus, nous aurons les conseils des élèves pour consulter les élèves sur la vie de l'école. Nous aurons un forum jeunesse avec Alcoa pour développer des initiatives de développement durable auprès des jeunes de 5e et 6e année. Ces projets partiront d'eux. Cela se déroulera en janvier. Des ateliers auront lieu dans les écoles avant de consulter les jeunes.

11. Semaine de relâche service de garde;

La ville souhaite que nous fassions rapidement notre inscription aux parents pour pouvoir élaborer leur proposition. La ville ne peut pas confirmer l'ouverture d'un service de garde pour l'instant. Ils cherchent des ressources. Il y aura des activités familiales.

Pour la semaine de relâche, la ville souhaite emprunter le bâtiment du Phare.

Madame Yona Viotay appuyée de madame Jacinthe Montambault propose d'approuver le prêt de l'école du Phare à la municipalité pour la semaine de relâche.

Approuvé à l'unanimité

Résolution #22-23/CE-12

Informations

12. Projet politique de communication CSS;

Le CSS a élaboré une politique de communication. Cette politique prévoit que nous conservions les courriels pour les besoins spécifiques de l'école. Ainsi, toutes les demandes provenant de la municipalité pourraient paraître sur notre Facebook ou sur notre site Web. Les loisirs sont déjà avisés de ce changement. Le CÉ demande qu'on conserve notre façon de faire jusqu'à ce que ça soit mis de l'avant définitivement. Le souhait est de ne pas revenir en arrière avec la publicité papier distribué dans les classes.

13. Suivi budgétaire 2021-2022;

Une présentation du suivi budgétaire est faite. Le service de garde a un surplus de 3370\$. Tous les fonds confondus, nous avons un surplus de 9012\$. Le ministère est venu récupérer des sommes de 2020-2021 soient 1186\$.

14. Résultats 2021-2022 du projet éducatif;
Présentation des résultats de 2021-2022.
Les parents aimeraient avoir des applications à utiliser à la maison, Madame Morin les informe que les enseignants le font dans leur rencontre de début d'année. Il y a plusieurs applications dédiées aux enseignants pour les utiliser en classe seulement puisqu'elles sont éducatives.
15. Points - École du Phare :
 - 15.1 Mise aux normes;
Une demande a été ou sera déposée au ministère pour une mise aux normes du gymnase. Madame Morin confirmera le tout après vérification avec les ressources matérielles.
Pour celui de Saint-Charles, la situation est en analyse et monsieur Frédéric Pagé devrait pouvoir venir nous en parler à notre prochaine rencontre.
16. Points - École Saint-Charles-de-Grondines :
 - 14.1 Suivi parc-école
Les modules sont achetés. Compte tenu d'une augmentation de 20% de la soumission auprès d'Eskair, une demande d'un ajout de 5000\$ a été demandée à la fondation pour payer le tableau pour la classe extérieure. Monsieur Vincent travaille à baisser nos coûts de main-d'œuvre pour entrer avec le budget prévu. L'installation devrait être faite pour le 30 juin 2023.
17. Interventions du public (15 minutes);
Aucun public
18. Informations;
 - 18.1 de la présidente ou du président;
 - 18.1.1 Remerciement à Marie-Pierre Durand
Madame Mainguy indique qu'une carte de remerciement sera acheminée à Marie-Pierre Durand et lit le message.
 - 18.2 de la représentante au comité de parents:
Voici quelques-uns des points qui ont été abordés lors de la rencontre du comité :
Campagne de financement des autres écoles
Voyage de fin d'année pour les 5-6 année
Alarme incendie et alerte à la bombe.
Cours mini—cuisinier
 - 18.3 du personnel de l'école;
Les membres du personnel nomment des activités vécues :
Général Patente qui a très apprécié des enfants. Des bricolages ont été remis aux personnes âgées.
Les deux bâtiments ont fait leur première célébration SCP. Il s'agissait d'un cherche et trouve dans toute l'école.
Les ateliers Léopard viendront faire vivre un atelier de confection de cadeaux.
 - 18.4 de la responsable du service de garde
Aucun point
19. Varia
 - 19.1 Ordre du jour envoyé aux parents.
Madame Morin informe que ce n'est pas une obligation, mais elle enverra l'ordre du jour aux parents.

20. Levée de l'assemblée

Madame Audrey Arcand appuyée de madame Jacinthe Montambault propose la levée de l'assemblée. Il est 20h54.

Rachèle Mainguy, présidente

Karine Tessier, secrétaire